

COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN DE FESSENHEIM DE LA SEANCE DU 27 MAI 2013.

Sous la présidence de Monsieur André ONIMUS, Président.

L'an deux mille treize, le vingt-sept du mois de mai à 19 heures 30, le conseil communautaire dûment convoqué par convocation en date du vingt-deux mai 2013, s'est réuni sous la présidence de Monsieur André ONIMUS, Président.

Membres présents : Frédéric GOETZ, Agnès KIEFFER, Cédric LEPAUL, Henri MASSON, Etienne SIGRIST, Patrice WALTISPERGER, François BERINGER, Philippe HEID, Fabienne STICH, Christophe BITARD, Bernard BRUN, Cyrille LHUILLIER, Eric MICHELAT, Florent OTT et François WASSMER.

Membre(s) absent(s) ayant donné procuration : Agnès MATTER-BALP à Frédéric GOETZ.
Jean GOETZ à Florent OTT.
Mario HEGY à Agnès KIEFFER.
Pierre RENTZ à François WASSMER.

Secrétaire de séance : Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente, assistée par M. Fabrice KRIEGER, directeur général des services.

Etaient invités par ailleurs : Mme Christine VEILLARD, responsable du Centre des Finances Publiques de Neuf Brisach, excusée.
M. Michel HABIG, conseiller général du canton d'Ensisheim, excusé.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'à la presse locale.

Il ouvre la séance à 19h30 et aborde l'ordre du jour en précisant qu'il est proposé de rajouter un point supplémentaire intitulé « Munchouse : Aménagement rues d'Hirtzfelden, des Fleurs et de Rumersheim – Choix du maître d'œuvre ». Le conseil approuve.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 29 avril 2013
2. Immobilier d'entreprises – Etude d'opportunité et de faisabilité pour une solution d'accueil des entreprises
3. Petite Enfance : Amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes et agrandissement multi-accueil à Fessenheim : Convention de mise à disposition de locaux
4. Gestion des déchets : Renouvellement de la convention OCAD3E
5. Ressources humaines
6. Maîtrise d'ouvrage déléguée :
 - 6.1. Blodelsheim – Atelier municipal : travaux de mise en conformité : Attribution d'un fonds de concours
 - 6.2. Munchhouse : Aménagement rues d'Hirtzfelden, des Fleurs et de Rumersheim – Choix du maître d'œuvre
 - 6.3. Munchhouse : Aménagement rues d'Hirtzfelden, des Fleurs et de Rumersheim – Attribution d'un fonds de concours
 - 6.4. Roggenhouse : Aménagement rue de l'école
 - 6.5. Roggenhouse : Aménagement rue de l'école – Attribution d'un fonds de concours
 - 6.6. Roggenhouse : Rue du 7 février demande de quitus
 - 6.7. Rumersheim-le-Haut : Rénovation et extension de la salle polyvalente – Avenants aux marchés de travaux
 - 6.8. Rustenhart : Aménagement Rue de la Chapelle – Attribution d'un fonds de concours
 - 6.9. Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Attribution du marché de démolition
7. Divers (CNPE de Fessenheim, GERPLAN Transfrontalier, multi-accueil intercommunal à Munchhouse, Centre d'Initiation à la Nature à Hirtzfelden...)
8. Communication

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 29 avril 2013

Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2013 est approuvé sans observation.

2. Immobilier d'entreprises – Etude d'opportunité et de faisabilité pour une solution d'accueil des entreprises

Rapporteur : Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

Dans le cadre du projet de création d'un immobilier d'entreprises, le conseil communautaire est invité à prendre connaissance du rendu de l'étude d'opportunité et de faisabilité établi par le bureau d'études Katalyse de Strasbourg et à faire part de ses observations éventuelles.

En préambule, le conseil communautaire est informé que le rendu de l'étude qui va lui être soumis est issu d'un diagnostic économique du territoire ainsi que de l'analyse de la demande notamment auprès des résidents actuels de la Ruche et de certains acteurs économiques locaux. Ce rendu tient compte de l'offre immobilière existante et d'une projection du besoin à l'avenir. L'ensemble a abouti à l'élaboration d'un cahier des charges qui servira de base de travail au maître d'œuvre.

Le groupe de suivi, formé d'élus et de partenaires techniques et financiers, s'est réuni à 3 reprises – les 12 mars, 18 avril et 14 mai 2013 – pour prendre connaissance des résultats des différentes phases de l'étude.

Mme Claire PINATEL, directrice du bureau d'études de Strasbourg, présente les grandes conclusions de l'étude données ci-dessous :

- La création d'un hôtel d'entreprises à vocation artisanale, soit un bâtiment de plus de 1 000 m² dont 950 m² de surfaces louables au coût d'environ 1,2 à 1,7 millions d'€ dans une des deux zones d'activités intercommunales ;
- L'implantation d'une seconde solution d'accueil des entreprises sous forme d'un bâtiment d'activités avec des vitrines commerciales dans une zone commerciale existante (non chiffrée) ;
- La reconversion du logement à l'étage de la Ruche en bureaux mis à disposition sous forme d'hôtel d'entreprises pour les activités tertiaires.

Au cours de la présentation, les points suivants sont abordés :

- La commune de Fessenheim confirme la disponibilité de foncier lui appartenant dans la zone commerciale des Romains pour accueillir la solution d'accueil des entreprises sous forme d'un bâtiment d'activités avec des vitrines commerciales.
- Les différentes modalités de mise à disposition des locaux d'activités aux entreprises (location simple, location-vente et crédit-bail).

M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président, remercie Mme PINATEL pour son exposé et le travail réalisé.

Suite à l'exposé de M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Valide les conclusions de l'étude énoncées ci-dessus ;

Approuve le lancement de l'étude d'une solution d'accueil des entreprises sous forme d'un bâtiment d'activités à vitrines commerciales en complément de celle qui vient d'être réalisée pour la création d'un hôtel d'entreprises à vocation artisanale ;

Autorise M. le Président ou son représentant à retenir un maître d'œuvre jusqu'à la phase Avant-Projet Définitif (APD) et à signer tout document y relatif ;

Demande que les dispositifs existants du Conseil Général du Haut-Rhin, de la Région Alsace et de l'Etat en faveur de la création des hôtels d'entreprises prennent en compte les différentes solutions d'accueil des entreprises identifiées dans l'étude.

Observations : M. le Président rappelle que ces équipements étaient déjà pressentis en amont de l'étude réalisée par la société Kathalyse. Le budget primitif 2013 prévoit les crédits nécessaires à ces opérations.

3. Petite Enfance : Amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes et agrandissement multi-accueil à Fessenheim : Convention de mise à disposition de locaux

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président et M. Cédric LEPAUL, Vice-président.

Par délibération du 8 février 2013, la commune de Blodelsheim a décidé de mettre à disposition de la communauté de communes la partie administrative de l'atelier municipal dans le cadre de la politique intercommunale « petite enfance » et approuvé la convention correspondante.

En effet, la partie administrative de ces locaux (bureaux, vestiaires, salle de réunion...) pourrait servir après quelques aménagements à l'accueil des enfants du multi-accueil intercommunal Pirouette de Fessenheim pendant les travaux d'amélioration de la fonctionnalité, de mises aux normes et d'agrandissement de celui-ci.

La convention est conclue pour la durée des travaux et prendra effet au 13 juin 2013. Elle est consentie et acceptée contre paiement d'un loyer mensuel de 2 212 €.

Il est proposé d'approuver cette convention devant régir la mise à disposition de locaux communaux dans le cadre de la politique petite enfance de la communauté de communes.

M. Cédric LEPAUL, président de l'association La Petite Enfance du Centre Hardt indique qu'il s'abstiendra lors du vote.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire,

Par 19 voix pour et 1 abstention,

Approuve la convention à intervenir entre la communauté de communes et la commune de Blodelsheim à compter du 13 juin 2013 et relative à l'occupation des locaux communaux dans le cadre de sa politique petite enfance ;

Autorise le versement d'un loyer mensuel de 2 212 € pour ces locaux mis à disposition ;

Autorise M. le Président ou son représentant à signer la convention et toutes pièces y relatives.

4. Gestion des déchets : Renouvellement de la convention OCAD3E

Rapporteur : Frédéric GOETZ, Vice-président.

La convention conclue pour la collecte sélective des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) avec l'organisme coordonnateur OCAD3E en date du 05 décembre 2007 arrive à échéance au cours du 4^e trimestre 2013.

Il est proposé de renouveler ce partenariat sur la base du modèle de la convention-type actuellement en vigueur et validée en 2010 par les représentants des collectivités territoriales.

La prise d'effet est anticipée au 1^{er} octobre 2013 afin que l'état trimestriel du quatrième trimestre 2013 ne soit rattaché qu'à une seule convention.

Suite à l'exposé de M. Frédéric GOETZ, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Autorise M. le Président à signer la nouvelle convention relative à la collecte sélective des DEEE jointe en annexe.

Observations : concernant la collecte des déchets depuis la mise en place de la redevance incitative, la communauté de communes constate une forte baisse de près de 49 % des ordures ménagères résiduelles collectés en porte à porte, une diminution de 18 % pour les dépôts des encombrants en déchèterie, par contre une augmentation de 25 % des multimatériaux et de 6 % du verre.

5. Ressources humaines

5.1. Embauche de stagiaires été.

Rapporteur : André ONIMUS, Président.

Par délibération du 25 février 2013, le conseil communautaire autorisait M. le Président à recruter des stagiaires vacances durant la saison estivale.

Il convient, dès lors que les besoins exacts ont été recensés, d'en définir le nombre.

Trois stagiaires seront embauchés au mois de juin, juillet et août 2013 au service accueil de la communauté de communes.

Cinq jeunes se relayeront au point information touristique ouvert à la Ruche du 15 juin au 15 septembre 2013.

Ces huit stagiaires seront embauchés sur la base du 6° échelon du grade d'adjoint administratif de 2° classe, indice brut 318.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2013 ;

Donne pouvoir à M. le Président ou son représentant de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

6. Maîtrise d'ouvrage déléguée :

6.1 Blodelsheim – Atelier municipal : travaux de mise en conformité : Attribution d'un fonds de concours

Rapporteur : André ONIMUS, Président.

Vu la délibération du conseil municipal de Blodelsheim en date du 8 février 2013 sollicitant la mobilisation d'un fond de concours, il convient d'accepter la demande présentée concernant les travaux de mise en conformité de l'atelier municipal.

Il s'avère que la partie administrative de ces locaux (bureaux, vestiaires, salle de réunion...) serviront après quelques aménagements à l'accueil des enfants du multi-accueil intercommunal Pirouette à Fessenheim pendant les travaux d'amélioration de la fonctionnalité, de mise aux normes et d'agrandissement de celui-ci.

Il est proposé d'octroyer un fonds de concours pour cette opération réalisée en maîtrise d'ouvrage déléguée.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide d'attribuer à la commune de Blodelsheim un fonds de concours de 22 128,52 € au titre de l'année 2013 pour l'opération sus-indiquée ;

Donne pouvoir à M. le Président ou son représentant de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

6.2 Munchhouse : Aménagement des rues de Rumersheim, de Hirtzfelden et des Fleurs – Attribution d'un fonds de concours

Rapporteur : André ONIMUS, Président.

Vu la délibération du conseil municipal de Munchhouse en date du 13 décembre 2012 sollicitant la mobilisation d'un fonds de concours, il convient donc d'accepter la demande présentée concernant l'aménagement des rues de Rumersheim, de Hirtzfelden et des Fleurs.

Il est proposé d'octroyer un fonds de concours pour cette opération réalisée en maîtrise d'ouvrage déléguée.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide d'attribuer à la commune de Munchhouse un fonds de concours de 33 333 € au titre de l'année 2013 pour l'opération sus-indiquée ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2013 ;

Donne pouvoir à M. le Président ou son représentant de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

6.3 Munchhouse : Aménagement des rues de Rumersheim, de Hirtzfelden et des Fleurs – Choix du maître d'œuvre

Rapporteur : M. Cédric LEPAUL, Vice-président.

Le conseil communautaire a autorisé le lancement d'un avis d'appel public à la concurrence relatif à un marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération.

La consultation lancée sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin a permis de réceptionner 5 offres.

Après analyse et vérification, il est proposé de retenir l'offre émanant du bureau d'études BETIR Ingénierie, selon les modalités suivantes :

Lot	Désignation	Titulaire	Adresse titulaire	Montants du marché € T.T.C.
∅	Mission maîtrise d'œuvre	BETIR Ingénierie	AMMERSCHWIHR	10 405,20 €

Suite à l'exposé de M. Cédric LEPAUL, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide de retenir BETIR Ingénierie, tel que défini dans le tableau ci-dessus ;

Autorise M. le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir et toutes pièces y relatives ainsi que le dépôt des demandes de subvention auprès des différents organismes.

6.4 Roggenhouse : Aménagement rue de l'école

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Par délibération en date du 28 mars 2013, le conseil municipal de Roggenhouse a décidé de confier les études et travaux nécessaires à l'aménagement de la rue de l'école à la maîtrise d'ouvrage déléguée de la communauté de communes.

Un coût d'objectif de l'ordre de 90.000 € TTC est estimé (études & travaux).

Il est proposé d'accepter cette demande de la commune de Roggenhouse.

Les crédits nécessaires sont à prévoir à l'article **458x53** (à créer) du budget primitif 2013 de la communauté de communes.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Accepte de réaliser les études et les travaux sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de la communauté de communes ;

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2013 à l'article 458x53 à créer ;

Autorise le dépôt des demandes de subvention auprès des différents partenaires (Conseil Général du Haut-Rhin, etc.) ;

Autorise le lancement d'appels publics à la concurrence tant pour la maîtrise d'œuvre que pour les travaux selon la procédure adaptée ;

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents y relatifs et notamment la convention de mandat n° 03/2013.

6.5 Roggenhouse : Aménagement rue de l'école – Attribution d'un fonds de concours

Rapporteur : André ONIMUS, Président.

Vu la délibération du conseil municipal de Roggenhouse en date du 28 mars 2013 sollicitant la mobilisation d'un fond de concours, il convient d'accepter la demande présentée concernant l'aménagement rue de l'école.

Il est proposé d'octroyer un fonds de concours pour cette opération réalisée en maîtrise d'ouvrage déléguée.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide d'attribuer à la commune de Roggenhouse un fonds de concours de 33 333 € au titre de l'année 2013 pour l'opération sus-indiquée ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2013 ;

Donne pouvoir à M. le Président ou son représentant de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

6.6 Roggenhouse : Aménagement rue du 7 février – Demande de quitus

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

La communauté de communes a été chargée de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux d'aménagement de la rue du 7 février à Roggenhouse.

A ce jour, l'opération est achevée et toutes les factures sont mandatées.

Afin de se voir libérer de tout engagement et de permettre à la commune d'intégrer les biens dans son patrimoine, la communauté de communes sollicite le quitus de la commune, maître d'ouvrage, en vue de la remise des ouvrages.

L'opération s'équilibre de la manière suivante :

- Dépenses (Art. 458152) : 77.246,21 €
- Recettes (Art. 458252) : 77.246,21 €

La valeur du bien à intégrer dans le patrimoine communal est dès lors de : 77.246,21 €

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Arrête les comptes tels que présentés ;

Demande quitus à la commune de Roggenhouse.

6.7 Rumersheim-le-Haut : Rénovation et extension de la salle polyvalente – Avenants aux marchés de travaux.

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente, la communauté de communes, en accord avec la commune de Rumersheim-le-Haut et le maître d'œuvre, propose d'ajuster et d'adapter certaines prestations des marchés attribués.

Ceci nécessite l'établissement d'avenants comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

Lots	Désignations	Titulaires	Montants des marchés TTC	Montants des avenants TTC	%	Nouveaux montants des marchés en € TTC
1	Gros œuvre / Terrassement / VRD	Roesch Constructions	663.780,00€	12.732,74€	1,92 %	676.512,74€
	Commentaire : Avenant n°2 : Modification de l'îlot central des parkings et du pavage extérieur ; Balance des travaux non réalisés.					
3	Couverture / Etanchéité / Bardage	Galopin	316.610,78€	1.590,15€	0,50 %	318.200,93 €
	Commentaire : Avenant °1 : Echafaudage complémentaire pour mise en sécurité ; Ajout d'une souche en toiture avec costière tôle galva.					
5	Menuiserie ext. Alu	AMC	151.892,00€	4.709,85€	3,10 %	156.601,85 €
	Commentaire : Avenant n°2 : Fourniture et pose d'accessoires de sécurité pour fonctionnement en mode semi-automatique de la porte sectionnelle ; Modification du coloris RAL de la porte sectionnelle.					
9	Revêtements de sol collés	Alsasol	62.340,15€	7.341,00€	11,78 %	69.681,15 €
	Commentaire : Avenant n°1 : Mise en œuvre d'un linoleum dans la salle d'activités en lieu et place du carrelage prévu au marché (moins-value de 1.590,15 € TTC au lot n°8 carrelage) ; Traçage d'un 4 ^{ème} terrain de badminton.					
15	Cuisine Bar	Equip'Bar	25.494,67€	681,72€	2,67 %	26.176,39 €
	Commentaire : Avenant n°1 : Réalisation d'un forage dans une dalle pour permettre le passage d'une gaine d'extraction pour la hotte.					
16	Electricité / Courants forts et faibles	Electricité Vincentz	189.566,00€	36.824,45€	19,43 %	226.390,45 €
	Commentaire : Avenant n°1 : Balance des travaux supplémentaires et des travaux non réalisés ; Consignation du poste de transformation électrique ; Alimentations électriques provisoires ; Complément afficheur sportif et alimentation électrique des petit paniers de basket ; Antenne réception TNT non prévue au marché ; Récupération non prévue au marché des câbles d'alimentation (éclairage, arrosage) ; Mise en conformité du contrôle d'accès ; Modification des coffrets de commande éclairage de la salle de sport.					

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Autorise M. le Président ou son représentant à signer l'avenant et toutes les pièces y relatives ;

Dit que les crédits nécessaires sont suffisants.

6.8 Rustenhart : Aménagement Rue de la Chapelle – Attribution d'un fonds de concours

Rapporteur : André ONIMUS, Président.

Par courrier daté du 28 mars 2013, la commune de Rustenhart sollicite la mobilisation d'un fond de concours concernant l'aménagement de la Rue de la Chapelle.

Il est proposé d'accepter cette demande et d'octroyer un fonds de concours pour cette opération réalisée en maîtrise d'ouvrage déléguée.

Le fonds de concours doit avoir donné lieu à des délibérations concordantes.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide d'attribuer à la commune de Rustenhart un fonds de concours de 33 333 € au titre de l'année 2013 pour l'opération sus-indiquée ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2013 ;

Donne pouvoir à M. le Président ou son représentant de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

6.9 Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Attribution du marché de démolition

Rapporteur : Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente.

Suite à l'Avis d'Appel Public à la Concurrence relatif aux travaux de démolition et de désamiantage, une offre a été réceptionnée et une entreprise s'est excusée.

Après analyse, vérification puis négociation de l'offre, il est proposé de retenir l'entreprise suivante :

Lot	Désignation	Titulaire	Adresse titulaire	Montant du marché €TTC
1	Démolition / désamiantage	ALTER	COLMAR	82.721,34 €

Suite à l'exposé de Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide d'attribuer le lot, tel que défini dans le tableau ci-dessus ;

Autorise M. le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir et toutes pièces y relatives.

7. Divers (CNPE de Fessenheim, GERPLAN Transfrontalier, multi-accueil intercommunal à Munchhouse, Centre d'Initiation à la Nature à Hirtzfelden...)

CNPE de Fessenheim : l'association Fessenheim, notre Energie projette d'organiser une nouvelle manifestation à Colmar pour le soutien à la poursuite de la production de la centrale nucléaire de Fessenheim. Elle aura lieu le 18 juin prochain avant la réunion de la commission locale d'information et de surveillance (CLIS).

Un exercice de prévention grandeur nature, destiné à tester les plans gouvernementaux de sauvegarde de la population en cas de danger nucléaire, se tiendra le 14 novembre prochain.

GERPLAN Transfrontalier : le diagnostic du GERPLAN Transfrontalier sera validé lors du prochain conseil communautaire. Un document de travail est remis en main propre à l'ensemble des délégués communautaires.

Multi-accueil intercommunal à Munchhouse : pour mémoire, dans le cadre du projet d'extension du multi-accueil à Munchhouse, l'ADAUHR a été sollicité par la communauté de communes afin d'identifier les pistes de mutualisations possibles et les économies financières par rapport au projet initial d'extension du site actuel. Trois scénarii sont finalement étudiés :

- intégration du multi accueil dans le projet de groupe scolaire et périscolaire porté par la commune de Munchhouse.
- intégration du multi accueil dans l'actuel périscolaire communal
- maintien du projet d'extension du multi accueil sur le site actuel.

Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement à Hirtzfelden : le Département du Haut-Rhin achève la reconstruction de la Maison éclusière d'Hirtzfelden. Il souhaite que ce projet devienne un véritable outil du territoire et qu'à l'instar des autres Centres d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE), les communautés de communes riveraines sont invitées à participer à la démarche. Plusieurs rencontres et réunions sont organisées pour présenter les possibilités d'activités

pédagogiques du site. En clair, le Département du Haut-Rhin recherche des cofinancements pour assurer le fonctionnement de cet équipement dont l'investissement s'élève à plus de 3,5 millions d'€.

Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) : lors de la réunion du 24 mai, la mesure de fusion des syndicats du SCOT et du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon a été retirée du schéma de coopération intercommunale.

Schéma Départemental des Transports : le Département du Haut-Rhin a entrepris la révision de ce schéma. Une rencontre sur le sujet aura lieu le 13 juin 2013 à Colmar.

8. Communication

CLIS : la prochaine réunion plénière se tiendra le 18 juin 2013 à Colmar.

Tour de table :

M. Henri MASSON : donne des indications sur l'état d'avancement du chantier en cours à l'EHPAD les Molènes.

M. Philippe HEID : remercie la communauté de communes pour l'attribution à la commune de Munchouse d'un fonds de concours concernant l'aménagement des rues de Rumersheim, de Hirtzfelden et des Fleurs.

Mme Agnès KIEFFER : fait le point sur les dernières sorties organisées par le service culturel. Elle annonce également la date retenue pour l'inauguration de la piste cyclable réalisée par la communauté de communes à Rustenhardt, à savoir le 8 juin prochain. Mme Agnès KIEFFER remercie également la communauté de communes pour l'attribution à la commune de Rustenhardt d'un fonds de concours concernant l'aménagement Rue de la Chapelle.

M. François WASSMER : invite les membres du conseil communautaire à se joindre à la fête de l'amitié qui aura lieu le week-end des 31 mai, 1^{er} et 2 juin prochains à Fessenheim.

M. Etienne SIGRIST : fait un rapide compte-rendu de la rencontre avec M. Willy STACHELE, Président de la conférence du Rhin Supérieur, le 10 mai 2013 dans les locaux de la communauté de communes, siège du groupement de coopération transfrontalier (GLCT). Il rappelle que, dans le cadre des 50 ans du traité de l'Élysée, le GLCT organise un gala qui se tiendra le 22 juin à Eschbach (Allemagne).

M. André ONIMUS : annonce que dans le cadre du dispositif PETra, une première entreprise allemande a organisé un *job dating* à la Ruche en partenariat avec Pôle Emploi. 33 personnes ont été reçues à Fessenheim parmi lesquelles 10 seront invitées à se rendre à une nouvelle réunion en Allemagne sur le site de l'entreprise en recherche de salariés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président remercie le personnel qui a préparé cette réunion et clôt la séance à 21h30. Il invite les personnes présentes au verre de l'amitié.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 29 avril 2013
2. Immobilier d'entreprises – Etude d'opportunité et de faisabilité pour une solution d'accueil des entreprises
3. Petite Enfance : Amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes et agrandissement multi-accueil à Fessenheim : Convention de mise à disposition de locaux
4. Gestion des déchets : Renouvellement de la convention OCAD3E
5. Ressources humaines
6. Maîtrise d'ouvrage déléguée :
 - 6.1 Blodelsheim – Atelier municipal : travaux de mise en conformité : Attribution d'un fonds de concours
 - 6.2 Munchhouse : Aménagement rues d'Hirtzfelden, des Fleurs et de Rumersheim – Choix du maître d'œuvre
 - 6.3 Munchhouse : Aménagement rues d'Hirtzfelden, des Fleurs et de Rumersheim – Attribution d'un fonds de concours
 - 6.4 Roggenhouse : Aménagement rue de l'école
 - 6.5 Roggenhouse : Aménagement rue de l'école – Attribution d'un fonds de concours
 - 6.6 Roggenhouse : Rue du 7 février demande de quitus
 - 6.7 Rumersheim-le-Haut : Rénovation et extension de la salle polyvalente – Avenants aux marchés de travaux
 - 6.8 Rustenhart : Aménagement Rue de la Chapelle – Attribution d'un fonds de concours
 - 6.9 Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Attribution du marché de démolition
7. Divers (CNPE de Fessenheim, GERPLAN Transfrontalier, multi-accueil intercommunal à Munchhouse, Centre d'Initiation à la Nature à Hirtzfelden...)
8. Communication

Prénom / Nom	Qualité	Signature	Procuration
M. André ONIMUS	Président		
M. Frédéric GOETZ	Vice-président		
Mme Agnès KIEFFER	Vice-présidente		
M. Cédric LEPAUL	Vice-président		
M. Henri MASSON	Vice-président		

Prénom / Nom	Qualité	Signature	Procuration
M. Etienne SIGRIST	Vice-président		
M. Patrice WALTISPERGER	Vice-président		
M. François BERINGER	Assesseeur		
M. Philippe HEID	Assesseeur		
Mme Agnès MATTER BALP	Assesseeur		Procuration à Frédéric GOETZ
Mme Fabienne STICH	Assesseeur		
M. Christophe BITARD	Conseiller communautaire		
M. Bernard BRUN	Conseiller communautaire		
M. Jean GOETZ	Conseiller communautaire		Procuration à Florent OTT
M. Mario HEGY	Conseiller communautaire		Procuration à Agnès KIEFFER
M. Cyrille LHUILLIER	Conseiller communautaire		
M. Eric MICHELAT	Conseiller communautaire		
M. Florent OTT	Conseiller communautaire		
M. Pierre RENTZ	Conseiller communautaire		Procuration à François WASSMER
M. François WASSMER	Conseiller communautaire		